

Cahier d'histoire

39^E ANNÉE

N° 117

OCTOBRE 2018



LES SOLDATS DU FORT DE CHAMBLY

**LA SOCIÉTÉ D'ARTISANAT DE
SAINT-HILAIRE ET RÉGION**

**LES ARMOIRIES MUNICIPALES DANS
LE BAS-RICHELIEU - PARTIE 2**

Société d'histoire et de généalogie de Belœil-Mont-Saint-Hilaire

Case postale 85010, Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 5W1

Courriel : info@shbmsh.org

Site internet : <http://www.shbmsh.org>

Tél.: 450 446-5826

Membre de la Fédération Histoire Québec, membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et membre de la Société d'histoire de la Vallée du Richelieu

Conseil d'administration

Président : Alain Côté

Vice-président : J.-Roger Cloutier

Secrétaire : William Paradis

Trésorier : Guy Dubé

Administrateurs : Robert Lacasse

André Roy, Nathalie Walter

Comité éditorial

Sara-Jeanne Healey-Côté, Suzanne Langlois,

Coordinateur : Alain Côté

La Société publie des textes d'intérêt local et régional (vallée du Richelieu) traitant d'histoire, de généalogie et de sujets connexes.

Les manuscrits, remis en double exemplaire et sur support informatique, sont soumis au comité de rédaction qui les accepte, les rejette ou propose des modifications. Les auteurs sont priés d'utiliser les *Instructions aux auteurs* préparées à leur intention.

©Société d'histoire et de généalogie de Belœil-Mont-Saint-Hilaire 2018

Tous droits de reproduction réservés.

Graphisme : Aline Beauchemin

Impression : Imprimerie Maska inc.

Dépôt légal : quatrième trimestre 2018,

Bibliothèque et Archives nationales du Québec et

Bibliothèque nationale du Canada. ISSN : 0225-5359

Page couverture :

Cadet et sergent des troupes de la Marine vers 1750

(Eugène Lelièvre, s.d., collection Parcs Canada, photo : René Chartrand)

Cahier d'histoire

Société d'histoire et de généalogie de Belœil-Mont-Saint-Hilaire

39^E ANNÉE

N° 117

OCTOBRE 2018

SOMMAIRE

- Beujolois, Vadeboncoeur et Laguerre :**
Les soldats du fort Chambly (1711-1755) 3
par André Gousse
- La Société d'artisanat de Saint-Hilaire et région :**
un organisme majeur de la décennie de 1940 15
par Pierre Lambert
- Les armoiries municipales dans le Bas-Richelieu - partie 2..... 35**
par Marc Beaudoin

Droits d'auteur et droits de reproduction

Toutes les demandes de reproduction doivent être acheminées à :
Copibec (reproduction papier) - 514 288-1664 - 1 800-717-2022
licences@copibec.qc.ca

BEAUJOLOIS, VADEBONCŒUR ET LAGUERRE : LES SOLDATS DU FORT DE CHAMBLY (1711-1755)

ANDRÉ GOUSSE

Membre de la Société d'histoire de la seigneurie de Chambly, l'auteur a œuvré pendant 35 ans dans le domaine de la mise en valeur du patrimoine à l'Agence Parcs Canada. Il poursuit maintenant ses recherches sur les soldats de la Nouvelle-France. Son article complète la conférence sur les soldats des troupes de la Marine qu'il a présentée aux membres de la Société d'histoire et de généalogie de Belœil-Mont-Saint-Hilaire en février dernier.

Si les historiens et les archéologues de Parcs Canada ont brossé un portrait sommaire de la vie des soldats du fort de Chambly pour les besoins des expositions, ils ne sont pas attardés à les nommer et essayer d'éclairer leur vie sociale en détail. Il faut dire que les outils de recherche disponibles dans les années 1970 et 1980 ne permettaient pas de retrouver facilement des gens qui, comme ces soldats, ont laissé peu de traces dans l'histoire officielle. Avec la venue de l'Internet et l'explosion des outils numériques, ce n'est plus une tâche impossible. Nous nous sommes attelés à cette tâche et c'est avec joie que nous partageons ici les premiers fruits de cette recherche.

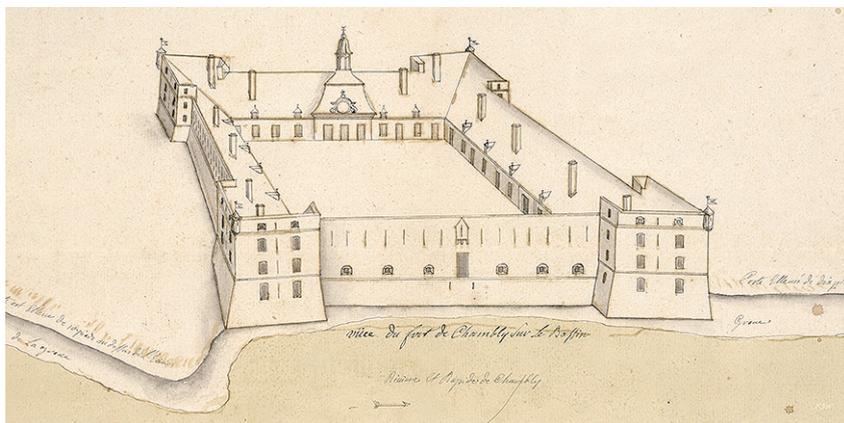


Figure 1. Plan du fort de Chambly (détail), anonyme, 1750. (Source : Archives nationales d'outre-mer, Aix-en-Provence, France, FR ANOM 03DFC502A)

Les troupes de la Marine en Nouvelle-France

Les troupes de la Marine ont assuré la défense de la Nouvelle-France dès 1683. Connues sous divers noms, dont celui de compagnies franches de la Marine, elles sont restées au Canada jusqu'à la chute de Montréal en 1760.

Les soldats étaient organisés en compagnies, chacune sous le commandement d'un capitaine dont elle portait le nom. Ainsi, un soldat qu'on dit être de la compagnie de Contrecoeur faisait partie de la compagnie commandée par M. de Contrecoeur, capitaine. Trois autres officiers assistaient le capitaine : un lieutenant et deux enseignes, sorte de sous-lieutenants. Venaient ensuite deux sergents, trois caporaux, un ou deux tambours et un nombre variable de soldats selon l'époque. Deux de ces postes de soldats étaient réservés à des fils d'officiers qui apprenaient ainsi le métier des armes : on les nommait cadets. De 1699 à 1750, il y avait vingt compagnies comptant chacune quatre officiers et 30 soldats, pour un grand total de 840 soldats pour défendre un immense territoire¹.

Des recrues venues de France

Le service militaire obligatoire n'existait pas encore en France au XVII^e et au XVIII^e siècle. Il fallait donc recruter des volontaires pour servir dans les troupes au Canada. Le candidat devait avoir 16 ans révolus, mesurer au moins 1,65 mètre et être en bonne santé. Si certains fuyaient la justice ou étaient engagés par ruse, la très vaste majorité de ceux qui sont venus au Canada semble avoir été des volontaires. Ces jeunes hommes cherchaient fort probablement à améliorer leur sort. Vers 1750, plus de 90 % des soldats venaient de France, contrairement à leurs officiers qui étaient presque tous nés dans la colonie. Le reste provenait d'autres régions d'Europe (6 %) ou d'Amérique (3 %). On ne connaît le métier que de quelques-uns de ces soldats : ils se disaient laboureur, cordonnier, maçon, tailleur d'habit, tisserand ou perruquier².

Les noms de guerre

Les soldats portaient généralement un surnom ou nom de guerre qui semble leur avoir été attribué lorsqu'ils s'engageaient afin de les distinguer au sein de leur compagnie. On trouve

généralement ce surnom indiqué par la mention « dit » qui le précède dans les documents. Les registres paroissiaux de Chambly et Saint-Mathias nous font ainsi découvrir Jacques Poyer dit *Lapintade*, Julien Auger dit *Grandchamp*, Jean Birot dit *Vadebonceur*, Michel Lagüe dit *Sansquartier* et Étienne Moreau dit *Beaujolois*. Il est difficile de dire si ce surnom correspondait à une caractéristique physique de l'individu, à un trait de caractère ou à son lieu d'origine³. Les surnoms ne sont pas uniques aux militaires : plusieurs civils en ont eu un en Nouvelle-France. Avec le temps, ils sont parfois devenus des noms de famille.



Figure 2. Sergent et soldat des troupes de la Marine au Canada vers 1720-1740 (Dessin : Michel Pétard, vers 1975, Collection Parcs Canada)

La garnison du fort de Chambly

Notre recherche porte sur les soldats des troupes de la Marine qui ont vécu dans le fort de pierre construit entre 1709 et 1711, le quatrième à Chambly. Nous mettons de côté pour l'instant les soldats des troupes de terre présents à Chambly entre 1755 et 1760.

Entre 1711 et 1760, la taille de la garnison du fort a beaucoup varié, se situant généralement autour de vingt à vingt-cinq hommes et allant jusqu'à plus d'une centaine en temps de guerre, et diminuant à 7 ou 8 en temps de paix⁴. Ces soldats appartenaient souvent à différentes compagnies même s'ils étaient tous cantonnés à Chambly. Le commandant du fort n'était pas nécessairement le capitaine d'une de ces compagnies. Ainsi, en 1728, le commandant du fort, le capitaine Jacques Hugues Péan de Livaudière, a sous ses ordres des hommes de la compagnie du capitaine Duplessis et de celle du capitaine de Beaujeu en plus de ceux de sa propre compagnie. C'est une pratique répandue : en 1750, les hommes de la compagnie de Claude Pécaudy de Contrecoeur sont répartis dans onze forts et villes différents⁵.

Les conditions de vie au fort de Chambly

Le soldat en Nouvelle-France était logé et nourri aux frais du roi. Sa solde mensuelle s'élevait à 9 livres sur laquelle une retenue de 2 livres et 5 sols payait son uniforme⁶. Cela laissait au soldat environ 81 livres par année alors qu'un valet de ferme pouvait en gagner de 120 à 150⁷. Ce dernier devait par contre se nourrir, se loger et se vêtir à ses frais.

Les soldats du fort de Chambly disposaient d'une ou deux salles, nommées « corps de garde » sur les plans, pour se loger tous ensemble. On y trouvait des lits le long des murs ainsi qu'une ou deux tables et des bancs. Un foyer auquel on ajoutait un poêle à bois l'hiver assurait le chauffage, l'éclairage et servait pour la cuisine faite par les soldats eux-mêmes⁸. Certains soldats logeaient cependant à l'extérieur du fort. En 1723, le sergent Jacques Poyer dit Lapintade possède une terre de trois arpents sur trente avec « maison, grange, étable et trois arpents de terre labourables » de l'autre côté du bassin de Chambly⁹.

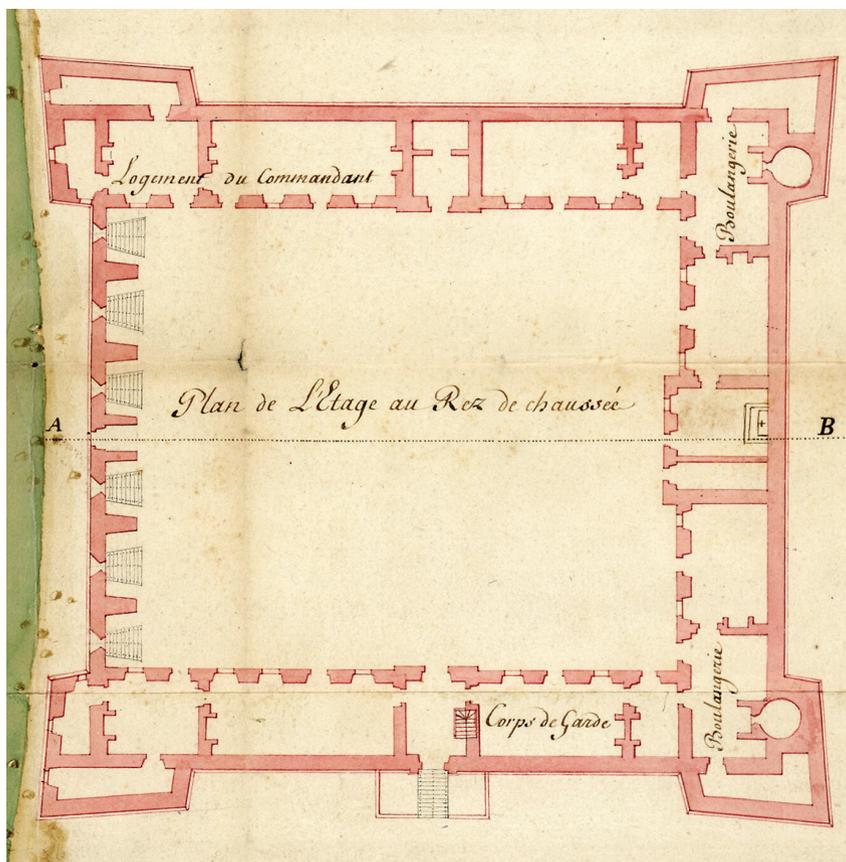


Figure 3. Plan Profil Elevations du Fort de Chambly dans la Nouvelle-France (détail), attribué à Chaussegros de Léry, 1734. (Source : Archives nationales d'outre-mer, Aix-en-Provence, France, FR ANOM 03DFC500B). Le corps de garde des soldats est situé à droite de l'entrée du fort. Le logement du commandant est de l'autre côté de la cour.

La ration alimentaire quotidienne fournie par le roi consistait en une livre et demie de pain, quatre onces de lard et quatre onces de pois. Une fois par mois, le soldat recevait une livre de beurre et un pot de mélasse; celle-ci servait à fabriquer de la bière d'épini-ette. Les soldats du fort cultivaient un potager, ils se procuraient également des légumes et des fruits frais chez les habitants. La cueillette dans les prés et la forêt ainsi que la chasse et la pêche permettaient de varier l'alimentation. On trouve aussi des men-tions que certains soldats prenaient parfois leur repas chez des habitants¹⁰.

Les tâches des soldats de la garnison

Les tâches militaires occupaient peu de temps dans l'horaire quotidien du soldat. En général, le tiers des soldats d'une garnison était de garde pour une période de 24 heures. L'exercice des armes se faisait le dimanche et les jours de fête, environ une fois par semaine. Un soldat était donc occupé ainsi deux ou trois jours par semaine.

D'autres tâches étaient aussi confiées aux soldats de Chambly. Ils participaient à la chasse aux contrebandiers. En 1715, le soldat Larosée¹¹ de la compagnie de M. d'Esgly aperçut des marchandises anglaises dans les bois près de Sainte-Thérèse en revenant de la chasse. Il avertit le commandant qui le renvoya aussitôt avec un sergent et un cadet ramener les marchandises au fort. Celles-ci furent vendues et Larosée empocha le tiers du prix de la vente soit la rondelette somme de 90 livres. Les soldats Lambert et Périgord se partagèrent les profits de la vente d'une autre saisie de marchandises en 1719. Les soldats couraient aussi aux trousseaux des déserteurs. Le caporal Denis Marchais dit Chevreuse est ainsi envoyé arrêter trois soldats qui ont déserté de Montréal en septembre 1751 et qui se cachent dans les bois tout près. Les trois hommes sont envoyés à Montréal où finalement un seul, Joseph Maillet, 24 ans, sera accusé de désertion, condamné et fusillé le 30 septembre 1751¹².

Au fort, les soldats faisaient des corvées comme fendre du bois de chauffage et nettoyer leur caserne et l'intérieur de la cour. Ils employaient leur temps libre à augmenter leur maigre solde en travaillant chez des habitants ou au moulin à scie de M. de Ramezay sur la rivière des Hurons. L'entretien des routes dans la région et l'opération d'un four à goudron ont aussi procuré des revenus à des soldats de Chambly¹³.

La criminalité

On trouve la trace de l'implication de soldats de Chambly dans seulement une poignée de crimes. Pierre Clerc dit Laprairie et Paul Guindol dit Lafeuillade sont accusés de vol dans les magasins du fort de Chambly en 1712¹⁴. Le sergent Jacques Bonin dit Laforest est accusé de vol au bureau du trésorier de la Marine à Québec